



Loi travail On lâche rien

Après plus de deux mois de mobilisation de tous, la mobilisation se poursuit et doit s'ancrer encore plus dans les entreprises.

Le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Les médias tentent de déplacer le débat. Il ne s'agit pas d'une affaire entre la CGT et le gouvernement mais de l'avenir de notre relation de chacun de nous avec notre employeur, de l'organisation de cette relation sans concurrence déloyale entre les entreprises, de nos conditions de travail au quotidien. Ne nous laissons pas aveugler par les médias journaux et télévisions tous dévoués au Medef et au gouvernement.

Suite aux sondages défavorables à la loi travail plus de 80% de la population rejette cette loi. De nouveaux sondages nous parlent de Martinez, de la CGT et demain du sexe des anges...Restons sur nos revendications : Le retrait de la loi travail.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. En Comminges, les manifestations cumulées ont rassemblé près de 2500 personnes déterminées à voir ce projet de loi retiré.

Notre députée indique dans une interview : **« dans une République, les gouvernants doivent montrer des chemins vers un progrès, et sur la loi travail on n'a pas rempli ces conditions-là, on en est loin ».**

Bien alors Chère Mme Carole Delga il ne faut pas voter cette loi.

NON, la loi travail n'est pas encore adoptée!
OUI, il est possible de gagner le retrait !

Le parcours parlementaire du texte n'est pas terminé.

Il sera devant le Sénat au 1^{er} juin avant d'être étudié par une commission mixte paritaire (composée de députés et de sénateurs) et sera de nouveau revu par l'Assemblée Nationale, probablement début juillet !

Durant cette même période les organisations syndicales opposées à la loi travail organisent une votation citoyenne : une nouvelle fois sous d'autres formes vous aurez l'occasion d'exprimer votre opinion et de faire savoir à tous ces faux sondeurs et médias la réalité de votre position sur cette loi

Tout au long de cette période, il nous appartient de décider de toutes les actions possibles. Si vous le souhaitez, la CGT est à votre disposition pour que vous preniez vos affaires en main afin d'obtenir le retrait de la Loi Travail et un droit du Travail 21^{ème} siècle. Votre avenir sera celui que vous construirez.

Les rendez-vous : - Jeudi 2 juin 17h pl. j. Jaurès ; et 18 h parc des expo (*services publics*)
- Jeudi 9 juin cinéma le régent film « **Comme des lions** » à 20h30

Retrouvez la loi expliquée sur : www.decryptageloittravail.cgt.fr

MODULATION DU TEMPS DE TRAVAIL SUR 3 ANS

INCERTITUDE RENFORCEE SUR LA DATE DES CONGES PAYES.

FRACTIONNEMENT DU TEMPS DE REPOS ; LES 11H POURRONT ETRE FRACTIONNEES...

HEURES SUPPLEMENTAIRES MAJOREES A 10%